

Une bande de copains rachète le cargo *Venoge* à la CGN

» **PERROY**
Alors que l'AMAC de Morges devait en faire un lieu culturel, c'est finalement une association perrolane qui a racheté le navire. Aucune utilisation touristique n'est pour l'heure envisagée.

«Cela nous faisait mal au cœur d'imaginer le bateau à la décharge, alors on s'est dit pourquoi pas?» Alfred Marti, habitant de Perroy, est le président de la toute fraîche association Le Venoge. Boulanger-pâtissier à Morges, il a décidé avec plusieurs de ses amis d'acquérir le cargo *Venoge*.

En début d'année, la Compagnie générale de navigation (CGN) était en négociation avec l'Association morgienne d'activités culturelles (AMAC), mais cette dernière s'est retirée du projet en mai dernier. Hier en fin d'après-midi, les neuf personnes qui constitue l'association Le Venoge sont allées chercher le

cargo centenaire à Ouchy pour le ramener au port de Perroy. Là, les autorités perrolanes les ont accueillis à bras ouverts.

«Nous allons le remettre en état. Ensuite? Nous verrons, mais vu que nous n'avons pas le droit d'en faire une activité commerciale, il sera déjà le siège de l'association. On peut imaginer la création d'un club de soutien par exemple», explique Alfred Marti qui préfère taire le montant qu'ils ont dû déboursier pour devenir propriétaire du bateau. «Je peux dire que nous avons chacun cassé notre tirelire personnelle!»

Il naviguera deux ou trois fois par année

L'équipe va faire tout ce qu'elle peut pour retaper le cargo elle-même, mais laissera les professionnels faire le gros du travail, comme le carénage. Une fois la rénovation terminée, le *Venoge* restera la majeure partie de l'année au port, mais devrait néanmoins prendre le large deux à trois fois par an.

Rappelons que le *Venoge* est le dernier cargo construit



STÉPHANE ROMEU

SAUVÉ Le *Venoge*, construit en 1905, a fini sa carrière de bateau-atelier. Sous la houlette d'un boulanger de Morges, il a été racheté. Amarré au port de Perroy, il sera rénové et servira de local pour le club de copains qui ont cassé leur tirelire pour le racheter.

pour la CGN en 1905. Premier bateau à moteur diesel totalement autonome, le *Venoge* a fini sa carrière à Lausanne

comme bateau-atelier. «Je suis content qu'il ait trouvé un nouveau propriétaire, de voir que des gens se sentent con-

cernés par ce patrimoine», explique Luc-Antoine Baehni, directeur de la CGN.

FRÉDÉRIC VALET